DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ ET RÈGLES D'ARIBA CONCERNANT LES DONNÉES

(Également appelées les « Règles concernant les données de Ariba »)

RÈGLES CONCERNANT LES DONNÉES DE ARIBA

Ariba, une société de SAP, est un prestataire mondial de services qui facilite les échanges commerciaux entre acheteurs et vendeurs. Ce document décrit les règles Ariba concernant la gestion, le traitement et le stockage des Données de transaction et des autres données des clients Ariba (désignés ici par les termes « vous » ou « l'Acheteur » ou « le Fournisseur » ou « le Vendeur »), ainsi que des données associées aux employés et utilisateurs individuels des organisations d'achat ou de vente, lorsqu'elles sont transmises à Ariba dans le cadre de l'utilisation de la Solution. « Ariba » désigne la société Ariba, Inc. ainsi que ses sociétés parentes et affiliées.

TABLE DES MATIÈRES

Définitions

Présentation

Traitement des données des transaction

- Informations de contact commercial
- Utilisation des données par Ariba
- Promotion de votre organisation
- Données de transaction et tiers
- Analyses des données et analyses comparatives
- Engagement Ariba sur la sécurité des données

Traitement et confidentialité des Informations personnelles

Divers

Définitions

Le terme **Solution** désigne les services suivants auxquels vous avez souscrit (fournis dans le cadre d'un accord entre le Client d'Ariba et Ariba) :

1. **Ariba Network**, y compris les offres Facture et Bon de commande, Abonnement Ariba Network, Appel d'offre immédiat et « Connectivité fournisseur » (https://service.ariba.com).
2. La solution **Ariba Discovery** (http://discovery.ariba.com).
3. Les offres Ariba Cloud (également appelées **Fonctionnalités technologiques Ariba**, **Solutions Ariba OnDemand** ou **Services d'application Ariba**) (https://s1.ariba.com/[spécifique à la société]).
4. Les solutions **Ariba StartContracts** (https://s1.ariba.com/[spécifique à la société]).
5. **Ariba Commerce Cloud**, une application d'établissement de profils, d'administration et de rapports pour entreprises (accessible via http://seller.ariba.com) destinée aux Fournisseurs en vue d'une utilisation avec Ariba Network, Ariba Discovery et les fonctionnalités pour Fournisseurs des autres solutions Ariba OnDemand.
6. L'exécution des marchés et les services d'approvisionnement stratégiques fournis par l'équipe de sourcing Ariba (**Services de sourcing Ariba**) (*Veuillez noter que Ariba ne conclut pas activement de nouveaux accords pour les services Ariba Sourcing*) ; et
7. Les Services d'hébergement Ariba, accessibles via des URL spécifiques aux clients.

Un **Partenaire commercial** désigne une entité avec laquelle vous ou votre société effectuez une transaction à l'aide d'une Solution.

Présentation
Ariba recueille des informations que vous, un Partenaire commercial ou d'autres sources de données adressent à la Solution (par exemple des adresses de protocoles internet, des données liées à la transaction et des informations sur les comptes des utilisateurs). Ces données sont classées ci-dessous en deux catégories, les **Données de transaction** (telles que définies ci-dessous) et les **Informations personnelles** (données qui peuvent identifier une personne ou qui sont associées à l'identité d'une personne).

Traitement des Données de transaction
Ariba est consciente du caractère sensible des données des transactions que vous ou votre organisation pouvez fournir pendant que vous utilisez la Solution. Ces données peuvent inclure les informations que vous fournissez à Ariba ou à vos Partenaires commerciaux pendant les processus d'inscription, de catalogage, de sourcing/négociation, de traitement des commandes ou par le biais d'e-mails ou de tout autre support envoyé par vous à la Solution, ainsi que celles que vous stockez au sein de la Solution. Elles peuvent également inclure les Données de transaction que vous envoyez à ou que vous envoie votre Partenaire commercial via la Solution. Les Données de transaction peuvent inclure des Informations personnelles, telles que décrites plus spécifiquement ci-dessous. Vous acceptez que vos Données de transaction n'incluent pas d'informations assujetties aux règlementations internationales sur le trafic d'armes (réglementations du gouvernement des États-Unis traitant des articles et des services liés à la défense) ni d'Informations personnelles sensibles telles que définies dans la Déclaration de confidentialité d'Ariba.

Si vous êtes un Fournisseur réticent à soumettre des données de transaction à votre Partenaire commercial via la Solution, veuillez contacter ce dernier directement pour connaître les autres options possibles (par ex., soumettre certaines informations propriétaires en dehors de la Solution Ariba ou utiliser des informations de contact anonymes, etc.).

Informations de contact commercial
Lorsqu'un représentant d'un Acheteur ou d'un Vendeur crée un compte commercial sur la Solution, Ariba demande le nom et les informations de contact d'un administrateur dudit compte. Ariba utilisera ces informations pour contacter la société par le biais d'avis, d'offres de services, mais aussi à des fins d'administration de la Solution. L'administrateur des comptes de votre société est le contrôleur principal de l'établissement et de la maintenance des comptes utilisateur et des contacts au sein d'une Solution. Votre organisation peut également indiquer des contacts supplémentaires (par ex., « Contacts à l'échelle de la société » dans Ariba Network). En fonction de la Solution et des options de visibilité sélectionnées par vous ou votre société, les noms d'utilisateur, numéros de téléphone, adresses e-mails et autres informations de profil peuvent être visibles pour les autres Acheteurs et/ou Fournisseurs utilisant la Solution ou pour un public plus large, comme dans Ariba Discovery. Veuillez examiner la documentation de la Solution pour connaître les options de visibilité et de notification ainsi que les options basées sur le rôle qui influencent la manière dont les informations de contact commercial d'un utilisateur spécifique ou d'un contact d'une société peuvent être utilisées ou visibles dans les Solutions Ariba.

Veuillez soumettre uniquement des informations de contact commercial à caractère public. Les informations de contact individuelles envoyées à la Solution ne doivent pas contenir d'informations concernant le domicile privé. Vous acceptez de ne pas saisir de numéros d'identification gouvernementaux sensibles associés à des particuliers dans la Solution (par ex., numéros de sécurité sociale des États-Unis) ou envoyer de documents contenant de tels identifiants via la Solution. Les noms de particuliers, ainsi que les informations personnelles associées à un particulier, sont traités ci-dessous dans la section « Informations personnelles ».

Utilisation des Données par Ariba
Ariba traitera vos Données de transaction comme des informations confidentielles et ne les utilisera qu'aux fins suivantes : permettre le fonctionnement de la Solution Ariba et des services connexes ; vous permettre de mieux utiliser la Solution et les pages Web qui y sont liées ; effectuer un suivi interne et améliorer la Solution ; analyser dans quelle mesure vous utilisez la Solution (par exemple, le volume et l'historique) ; vous permettre de nous contacter ; et traiter vos transactions au moyen de la Solution. Ariba utilise les informations de contact commercial que vous fournissez aux mêmes fins, comme cela est expliqué plus en détails dans la Déclaration de confidentialité d'Ariba.

Services Ariba Sourcing. *Ariba ne conclut pas activement de nouveaux accords pour les services Ariba Sourcing qui font l'objet de ce paragraphe. Ce paragraphe est inclus à des fins historiques.* Ariba peut également utiliser les informations de dépôt d'offre soumises par les Fournisseurs dans le cadre des projets liés aux services Ariba Sourcing afin de déterminer les tendances tarifaires générales dans divers secteurs d'approvisionnement. Ceci permet ensuite de créer des analyses prévisionnelles afin d'estimer les prix d'un marché et d'évaluer les Fournisseurs à inclure dans de futurs projets de gestion des dépenses concernant des marchés similaires. Ariba peut également utiliser de telles informations lors de la publication de résultats de projets de sourcing de « haut niveau », étant entendu qu'une telle publication (i) ne permet pas d'identifier directement ou indirectement un Fournisseur ni un Acheteur par son nom, ni ne fournit suffisamment d'informations pour permettre à un tiers d'identifier un Acheteur ou un Fournisseur, (ii) comporte les données regroupées d'au moins quatre (4) Fournisseurs comparables pour un seul projet, (iii) ne permet pas d'identifier spécifiquement les produits et/ou les services d'un Fournisseur ni leur prix, et (iv) ne permet pas d'identifier un Fournisseur comme participant à un projet spécifique.

Solution Ariba Sourcing – Pour qu'un Acheteur ait une meilleure visibilité des Fournisseurs potentiels, Ariba peut systématiquement analyser certaines activités de sourcing de l'Acheteur dans la solution Ariba Sourcing et chercher anonymement à mettre en correspondance l'Acheteur avec de nouveaux Fournisseurs ou bien mettre en relief ceux qui peuvent intéresser le dit Acheteur. L'Acheteur est libre de décider s'il souhaite ou non prendre contact avec tout nouveau client potentiel ou de s'identifier auprès de lui. Aucune information personnelle ne sera exposée et seules les informations anonymes et de haut niveau concernant une opportunité seront exposées à l'aide de ces fonctionnalités.

Ariba Discovery – un site public

La solution Ariba Discovery est un échange public d'opportunités et de capacités. Les conditions spéciales suivantes s'appliquent à la Solution Ariba Discovery :

- **Publication d'annonces RFQ et RFI** – Le service Ariba Discovery étant basé sur un modèle public, les annonces RFQ et RFI (notamment, sans s'y limiter, l'intitulé, la description, les territoires, le nom de la société, les familles d'achat, le montant du projet et toutes les pièces jointes) soumises par un Acheteur peuvent être transmises par Ariba à tout utilisateur de la Solution Ariba Discovery ou consultées par lui.
- **Réponses de Vendeur** – Alors que les détails d'une annonce RFQ ou RFI sont publics s'ils sont publiés sur le service Ariba Discovery, les détails de la réponse d'un Vendeur, notamment le montant de l'offre, ne seront partagés par Ariba avec aucun autre utilisateur que l'organisation acheteuse. Néanmoins, en fonction des préférences définies par l'Acheteur, tout Fournisseur qui a soumis une réponse peut être signalé comme tel publiquement, et le nom de contact de l'utilisateur ayant soumis la réponse peut être visible pour tous.
- **Fonction Qui a consulté mon profil ?** – Un Acheteur peut voir les sociétés qui ont récemment consulté le profil Ariba d'un Vendeur en effectuant une recherche dans la Solution Ariba Discovery ou dans les Solutions associées, ou encore à l'aide d'une réponse à une annonce. Si un Acheteur clique sur un profil de Vendeur à partir de la fonctionnalité « Fournisseurs qui peuvent vous intéresser... », la société de l'Acheteur peut être indiquée au Vendeur. Si, tandis que vous utilisez les fonctionnalités du côté acquéreur d'Ariba Discovery, vous cliquez sur le nom de la société d'un Vendeur pour en voir le profil public, vous consentez à ce que le nom de votre société soit ajouté à la « Fonction Qui a consulté mon profil ? » disponible pour le Vendeur (votre identité personnelle ne sera pas révélée). Un Vendeur peut cliquer sur un nom de société dans cette liste pour consulter le profil d'acheteur de la société en question.

Promotion de votre organisation

Vous pouvez avoir l'opportunité de promouvoir votre organisation auprès d'autres. De plus, d'autres utilisateurs de la Solution peuvent effectuer une recherche dans la Solution en utilisant différents critères (par ex., les informations de votre profil société pour rechercher votre organisation). Aux fins de promouvoir des Fournisseurs auprès des Acheteurs, Ariba peut compléter les profils Ariba Cloud avec des données statistiques provenant de systèmes Ariba (tels que votre nombre de relations de transaction, les événements auquel le Vendeur a participé, etc.) ou en autorisant d'autres personnes à fournir un feed-back sur votre organisation. Si vous choisissez cette option, vous pourrez refuser de divulguer certains types d'informations relatives à votre société. Ariba peut également utiliser certains champs d'information dans votre profil Ariba afin de promouvoir les capacités de votre société (par exemple, secteur d'activité du Vendeur, localisation géographique) comme dans, par exemple, la fonctionnalité « Fournisseurs qui peuvent vous intéresser », visible par les Acheteurs.

Données de transaction et tiers

En utilisant la Solution, vous acceptez qu'Ariba envoie vos Données de transaction à vos Partenaires commerciaux (ou à d'autres

que vous ou vos Partenaires commerciaux autorisent) et aux prestataires de services d'Ariba afin de faciliter vos transactions et les services associés à la Solution. Votre Partenaire commercial peut avoir accès à des rapports statistiques sur l'historique de vos échanges avec lui et déterminer si votre compte a été activé auprès d'autres organisations commerciales.

Analyses des données et analyses comparatives

Ariba peut créer des rapports statistiques de haut niveau liés à l'utilisation de Données de transaction par la Solution, dans la mesure où les dits rapports contiennent seulement des données anonymes et regroupées qui n'identifient pas votre société ni aucune Donnée de transaction spécifique. De tels rapports peuvent être rendus publics. Ariba offre des programmes d'analyse comparative pour permettre une analyse plus approfondie des pratiques de gestion des dépenses des sociétés qui souhaitent participer. Ariba exécute les programmes d'analyse des données Ariba et d'analyse comparative Ariba conformément aux normes de protection de la confidentialité des informations de chaque utilisateur. Grâce à ces programmes, Ariba est à même de proposer aux clients des analyses intéressantes sur la manière dont ils utilisent les Solutions Ariba par rapport à l'utilisation type des autres clients par secteur d'activité, taille de la société, région ou d'autres facteurs.

Engagement Ariba sur la sécurité des données

La conformité à une norme de sécurité stricte (actuellement, la section Attest Engagements, article 101, des SSAE (normes internationales sur les missions d'assurance) (normes professionnelles de l'AICPA, volume 1) qui inclut les principes applicables aux services de confiance et les critères sécurité, de disponibilité, d'intégrité du traitement et de confidentialité, et dans le cadre du reporting « SOC » (contrôle des organisations de services de l'AICPA) de la Solution Ariba Network, des Services Ariba Hosting et des offres OnDemand des applications Ariba Contract Management, Ariba Sourcing, Ariba Analysis, Ariba Spend Visibility, Ariba Procure to Pay (P2P), Ariba Procurement Content, Ariba Procure-to-Order et Ariba Invoice Professional a été auditée. Des informations générales sur le cadre de reporting SOC de l'Institut américain des experts comptables sont disponibles à l'adresse http://www.aicpa.org/interestareas/frc/assuranceadvisoryservices/pages/users.aspx.

En utilisant les méthodes d'encodage recommandées par l'industrie, Ariba prend les mesures nécessaires pour protéger les informations liées aux règlements et aux cartes de crédit. Les services Ariba sont conçus de façon à ce que ces catégories d'informations ne soient visibles qu'au sein de la Solution. Vous pouvez limiter davantage l'accès aux seuls utilisateurs qui ont besoin de voir de telles informations. Veuillez consulter nos informations sur la sécurité (disponibles via le lien du même nom situé au bas de la page d'accueil de chaque Solution) pour plus de détails sur les mesures mises en œuvre par Ariba pour garantir la sécurité de la Solution.

Traitement et confidentialité des Informations personnelles (la « Déclaration de confidentialité d'Ariba »)

La Déclaration de confidentialité d'Ariba en vigueur, disponible à l'adresse http://www.ariba.com/legal/ariba-privacy-statement, fait partie intégrante du présent document et inclut des conditions importantes relatives au traitement par Ariba des Informations personnelles dans les Solutions ainsi qu'à vos obligations relatives à un tel traitement par Ariba.

Divers

La version anglaise de ces Règles concernant les données prévaut en cas de conflit ou de modifications substantielles dues à la traduction dans une langue autre que l'anglais.

****

Règles concernant les données v17.7 22 avril 2016

©1996 – 2016 Ariba, Inc., Tous droits réservés